

M. JACQUES CHIRAC INVITE  
DE LA PRESSE DIPLOMATIQUE

=====

Jacques CHIRAC :

Mme la Présidente, mesdames, messieurs, tout d'abord un mot de remerciement pour vous exprimer ma gratitude de m'avoir invité à votre déjeuner, à quoi j'ai été sensible. Et c'est vrai, que je n'ai pas encore, pratiquement, sauf à l'occasion d'une émission télévisée, évoqué, notamment devant des spécialistes, les problèmes de politique étrangère.

Comme vous l'avez dit, je ne ferai qu'une très courte introduction, parce que je crois qu'en matière de politique étrangère, les choses étant complexes, il faut être ou long ou très long pour se faire comprendre ou alors simplement ouvrir le débat et répondre à des questions. C'est à cette seconde solution que je me suis, bien entendu, rallié en accord avec votre présidente. Je ferai simplement donc, deux ou trois observations. D'abord pour dire, que l'objectif d'une politique étrangère pour la France, c'est d'abord la protection, sans réserve et la défense tenace de nos intérêts. C'est ensuite le maintien de notre rang dans le monde, celui auquel notre histoire nous oblige et qui seul peut nous permettre d'être les porteurs du message traditionnel qui est celui de la France depuis des siècles et qui peut nous permettre d'être l'un des moteurs de la vocation naturelle de toute diplomatie, c'est à dire d'une situation permettant de comporter la paix. Cette politique doit, selon moi, s'appuyer sur deux principes qu'il ne faut jamais oublier : le premier, c'est que lorsqu'il s'agit des intérêts de la France, il n'y a pas de compromis ou de concessions qui soient acceptables ; le deuxième, c'est que, il faut toujours tenir le même langage quels que soient les interlocuteurs auxquels on s'adresse.

Je pense que la France a les moyens, actuellement, d'une grande politique étrangère. Elle est, en effet, la troisième puissance nucléaire du monde, elle est un des rares pays à avoir l'autonomie de sa défense ; elle est depuis le début de la Ve République, le cinquième pays industriel du monde. Depuis 1973, le troisième pays commercial du monde. Elle a une culture universelle et une langue, ce qui est capital et qu'on a tendance parfois à oublier qui fait que l'ensemble du monde est un terrain naturel d'élections pour la diffusion de sa pensée. Elle a enfin des institutions depuis la Ve République qui lui permettent par la stabilité de son exécutif d'avoir une politique continue et ferme.

.../

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

D'autre part, il n'y a pas eu au cours des dernières années, de grands drames sur le plan international ; il n'y a pas eu de tensions très fortes comme celles que l'on a connues pendant l'affaire de Cuba ou de celles de Berlin. Il n'y a pas eu de guerre israélo-arabe, il n'y a pas eu de drame national de type de celui auquel nous avons été confronté avec la guerre d'Algérie. Bref, il y a, je le répète la capacité pour la France d'avoir une grande politique.

Cette grande politique, à mon avis, doit exclure une certaine conception de la diplomatie qui me paraît être parfois celle que nous avons actuellement et qui est une conception un peu trop marquée par l'idée de mondialisme ou par l'idée de conciliation. Deux idées démobilisatrices, deux idées qui poussées à leur terme conduiraient ou pourraient conduire à une sorte de neutralisme qui est par définition, contraire, à la vocation et aux intérêts de la France. Notre politique étrangère ne serait, en effet, se réduire à une quête ou à la quête systématique d'un bon voisinage universel ; notre pays n'a que faire des amitiés de façade ou des convergences de circonstances. Il doit avoir des préférences et il doit les proclamer. Ce qui suppose que lorsqu'il y a des problèmes, il doit choisir, ce que nous ne faisons pas toujours, me semble t-il.

En bref, à l'inspiration mondialiste de notre diplomatie, actuelle, je crois qu'il faut substituer l'idée de relations graduées, c'est à dire l'idée fondée sur la nécessité de privilégier nos amis et d'avoir une attitude à l'égard de chacun en fonction de la considération qu'on en reçoit et des intérêts qui sont les nôtres.

J'ajoute qu'une diplomatie au service de la paix, dans le monde tel qu'il existe aujourd'hui, exige, je crois, une certaine fermeté pour éviter de laisser se dérouler les tentations des uns ou des autres à intervenir dans les conditions qui pourraient être nuisibles à terme à la paix. Ce qui implique qu'à mes yeux, qu'il ne faut pas dire que quelque chose est inacceptable et l'accepter. Il faut dire, le cas échéant, que quelque chose est sanctionnable et le sanctionner.

Voilà si vous voulez quelques observations générales qui impliquent une présence de la France par l'intermédiaire de sa politique étrangère, dans un contexte qui exige, aujourd'hui, je crois plus de fermeté à l'égard de l'Union Soviétique dont le réalisme me permet de penser qu'elle comprend parfaitement, qu'elle comprend seulement cette attitude qui exige probablement un nouvel effort de réflexion, d'imagination et d'impulsion pour renforcer les solidarités nécessaires à l'Europe, qui exige une politique ayant plus d'imagination de générosité et de disponibilité à l'égard de l'Afrique en particulier et plus généralement des pays en voie de développement,

D178E01

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique

qui exige enfin une présence et une action renforcées et même sensiblement renforcées dans des secteurs où nous sommes mal présents, je pense en particulier à l'Amérique Latine et à l'Amérique du Sud ou à l'Extrême-Orient.

Voilà, si vous voulez, quelques observations préalables simplement pour vous situer l'esprit dans lequel je me trouve à l'égard des problèmes de politique étrangère de la France, en étant persuadé que ces problèmes, aujourd'hui, intéressent contrairement à ce que certains disent ou pensent, davantage nos concitoyens qui ont plus conscience de leur importance que par le passé et que d'autre part ils sont déterminants car tous les grands drames nationaux dont nous avons eu à payer les conséquences sont toujours venus d'une erreur en matière de politique étrangère ou de politique de défense. Ce qui est une autre face de la politique étrangère.

Voilà Madame la Présidente, ce que je voulais simplement indiquer pour commencer et je suis tout prêt naturellement à répondre aux questions qui me seront posées. Je parle assis, ordre de la Présidente, pour des raisons techniques et matérielles, qui est que les micros se situent à ce niveau là et que si j'étais debout, ce qui serait plus convenable à l'égard de mes interlocuteurs, eh bien je ne parlerais pas dans les micros.

- Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous demander où vous vous situez dans la polémique actuelle, justement qui a éclaté hier et avant-hier. En particulier, je voudrais vous poser la question suivante : est-ce que vous pensez que M. MITTERRAND est allé trop loin, a dépassé les limites permises, ce qui est reproché par l'Elysée.

Jacques CHIRAC :

"Vous me demandez où je me situe dans la polémique actuelle entre deux des candidats à la présidence de la République, je vous dirai que je me situe ailleurs. J'ai indiqué très clairement lorsque j'ai commencé ma campagne, que je n'avais pas du tout l'intention de polémiquer sur quoi que ce soit, avec qui que ce soit. Je m'en tiendrai très strictement à cette position.

Alors à la deuxième partie de la question, à savoir ce que je pense des propos de M. MITTERRAND, je crois, c'est vrai, que s'agissant des intérêts de la France à l'extérieur, il faut toujours être d'une grande prudence dans le langage. Chacun sait que je ne partage pratiquement aucune des options du candidat du Parti Socialiste et donc je n'ai pas à récuser ici sa position, mais je crois qu'il faut effectivement s'en tenir à plus de modération ; je veux dire qu'il faut dans ces affaires-là, garder son sang-froid. Ceci étant, lorsqu'on est candidat, même si on est un candidat sortant, de fonctions éminentes s'il en est qui sont celles de président de la République, il faut tout naturellement s'attendre à être critiqué par les autres candidats ; il faut l'admettre : c'est la règle et le jeu de la démocratie."

.../

D178E02

Jacques CHIRAC et la presse diplomatiqueIVAN LEVAI

- Vous savez que tout le monde regarde de très près le calendrier des prises de position publiques après ce qu'on a appelé le coup de Kaboul et l'entrée des Soviétiques en Afghanistan. Ce matin, la lettre concorrente de celle de Pierre Charpy, la lettre de l'UDF, disait que vous vous étiez vous aussi réveillé un peu tard. Alors, est-ce que vous avez présent à l'esprit le souvenir de vos regrets sur l'Afghanistan. Quand et comment les avez-vous exprimés, en quels termes ?

Jacques CHIRAC :

"Je vous direz deux choses, M. LEVAI. La première, c'est que ce qui est en cause pour ce qui concerne l'attitude de la France face à l'agression communiste contre la guerre d'Afghanistan, ce n'est pas la réaction de tel ou tel homme politique, c'est la réaction de l'Etat français, c'est la réaction du chef de l'Etat. C'est cela qui compte. Et cette réaction, c'est vrai, nous l'avons attendue trop longtemps. Trop longtemps si l'on se réfère aux exigences de la vocation de notre pays en matière de défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des Droits de l'Homme.

La réaction des hommes politiques est une autre chose et qui relève d'une réaction privée. Pour ce qui me concerne, j'étais hors de Paris au moment de cette invasion le soir même, j'ai eu l'occasion en téléphonant à un certain nombre de vos confrères ou plus exactement recevant un certain nombre de coups de téléphone d'un certain nombre de vos confrères, de faire part, dans des termes qui n'étaient pas du tout privés, qui étaient tout à fait susceptibles d'être rapportés et qui l'ont été, de mon indignation et de la certitude qui était la mienne que le chef de l'Etat français marquerait dans les heures qui venaient son indignation et sa réprobation. Mais, je le répète, l'essentiel dans une affaire de ce genre, c'est la réaction officielle d'un pays et non pas la réaction toujours suspecte d'intérêts partisans de tel ou tel homme politique".

- Quelle est la politique actuelle de la France vis à vis de la Libye ?

Jacques CHIRAC :

Il y a à l'égard de la Libye, qui a ses caractéristiques que chacun connaît, deux attitudes possibles. Je veux dire, il y avait surtout deux attitudes possibles. En tenant compte naturellement du contexte et de la personnalité des dirigeants libyens. La première attitude consistait à avoir une politique tendant soit à ignorer soit même à considérer la Libye comme un adversaire potentiel. Ce qui à l'évidence, avait pour conséquence de jeter ce pays dans les bras du bloc soviétique et d'accentuer une certaine propension qui pouvait exister à cet égard.

.../

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

D178E03

S'agissant d'un pays d'Afrique du Nord, méditerranéen, proche de la France, forcément intégré dans les préoccupations d'une politique nationale méditerranéenne, je crois et c'est ce qu'a pensé à l'époque le président de la République, M. Georges POMPIDOU, que c'était une erreur, et qu'il valait mieux avoir une autre attitude consistant à maintenir avec la Libye des relations amicales, ne serait-ce que pour retirer de ce dialogue, parfois difficile, c'est vrai, la possibilité, le cas échéant d'intervenir en tant que médiateur pour éviter dans cette zone une crise dangereuse. C'est ainsi, par exemple, que les relations nouées depuis notamment l'action de M. POMPIDOU avec la Libye ont permis en 1975, grâce à l'intervention de la France d'éviter qu'une querelle entre la Libye et la Tunisie ne dégénère dans des conditions qui sans aucun doute auraient été préjudiciables pour la paix dans cette partie du monde.

Eh bien, je n'ai pas changé d'avis. Je crois qu'il faut maintenir cette attitude, quelles que soient, il est vrai, les difficultés qu'il y a à la maintenir. Cela suppose, naturellement, qu'on évite un certain nombre d'erreurs, du type de celles que nous avons commises au Tchad et qui a créé une situation conflictuelle regrettable. Mais il ne faut pas oublier, lorsqu'on constate la situation actuelle, qu'elle est son origine et ce qui peut être ou aurait pu être fait pour éviter la tension actuelle.

Vous savez, en matière d'armements, il faut savoir que les pays qui ont de l'argent et qui veulent s'armer le font de toute façon. Alors, ils achètent leurs armes soit aux Etats-Unis, soit à l'Union Soviétique, selon leur tendance, ce qui conforte la présence de l'une ou l'autre des super-puissances, car la livraison par elle d'armements a toujours des conséquences politiques, ce qui est fâcheux ou alors ces pays peuvent les acheter à des pays dont on est sûr que leurs livraisons ne sont assorties d'aucune conséquence de pressions politiques, comme la France, et je crois qu'au total c'est meilleur pour la paix.

Par ailleurs, lorsque l'on a signé des contrats, il faut vraiment y regarder à deux fois pour remettre en cause sa signature. Ou alors, il fallait y penser avant de signer les contrats."

- Vous avez à "CARTES SUR TABLE" évité d'émettre le traité de Camp David. Quelle devrait être, à votre avis, l'attitude de la France sur un règlement au Proche-Orient ?

Jacques CHIRAC :

"J'ai émis des réserves sur le traité de Camp David dès le lendemain de sa signature. Pour un certain nombre de raisons que j'ai eues l'occasion de développer et sur lesquelles, il est inutile que je revienne. Je ne conteste, naturellement pas, ce qu'il y a eu de positif dans ce traité. Et notamment le fait qu'une situation de paix s'est substituée à une situation de guerre entre Israël et l'Egypte. De même que ce traité marque, je

.../

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

dirais un début de reconnaissance des Palestiniens par Israël, un début. Mais les réserves que je formule tiennent au fait que ce processus n'affirme pas qu'il y a un préalable qui me paraît tout à fait essentiel à toute paix dans cette partie du monde et ce préalable, c'est la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir une terre qui soit à eux. Mais qui comporte naturellement comme contrepartie évidente et nous l'avons toujours affirmé, la France l'a toujours affirmée, c'est tout à fait mon avis, la reconnaissance par les Palestiniens de l'existence et de la sécurité d'Israël.

Alors la France peut-elle avoir une action plus positive, je le crois. Je le crois parce qu'elle a à la fois des relations qui sont bonnes avec l'Etat d'Israël et qui doivent être bonnes et des relations relativement privilégiées parmi les grands pays étrangers avec pratiquement tous les pays arabes. Ce capital de confiance qui a été forgé à partir de la politique conduite par le Général de Gaulle doit en permanence être renforcé et devrait être utilisé pour permettre d'orienter cette puissance passionnelle qui existe sur ces terres en direction de la paix plutôt qu'en direction de la guerre."

Question inaudible

Jacques CHIRAC :

"Lorsque j'ai parlé d'une politique globalement positive, comme on dit aujourd'hui, en ce qui concerne le Moyen-Orient, d'une part, c'était assorti d'un certain nombre de réserves qui découlent de ce que je viens de dire et d'autre part, je ne faisais pas allusion au Liban mais allusion, encore que les choses soient liées bien entendu, au processus de Camp David et à la recherche d'une situation de paix et à la solution du problème palestinien.

Pour ce qui concerne le Liban, je n'entrerai pas dans le détail d'une politique complexe, sauf à répondre à des questions plus précises naturellement, mais je dirai que dans ce domaine, la France a sans aucun doute déçu ses amis libanais, et Dieu sait s'ils sont nombreux et attachés à notre pays. Nous avons eu en 74 et 75 des initiatives qui ont suscité l'espoir au Liban, je pense en particulier aux missions de M. COUVE DE MURVILLE ou de M. GORCE et qui hélas n'ont été suivies d'aucune action réellement positives, et je le regrette très vivement. Je crois qu'il n'est pas trop tard et que compte-tenu du potentiel d'amitiés que malgré les déceptions enregistrées, la France conserve au Liban, elle pourrait probablement encore jouer un rôle plus important dans la recherche d'une solution qui respecte naturellement à la fois l'unité, l'intégrité et l'identité du Liban".

.../

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

**D178E05**

Question inaudible :

Jacques CHIRAC :

"Il est incontestablement positif que la France y a joué un rôle indiscutable, que l'Europe est pris une position commune dans cette affaire. De là à dire qu'il s'agit d'un élément déterminant et d'un évènement tout à fait historique, je crois qu'il y a un pas qu'il ne faut pas franchir trop rapidement".

- M. Le premier Ministre, Raymond BARRE a déclaré, hier soir, que la renégociation du traité de Rome aurait pour première conséquence, probablement, de remettre en cause "L'Europe verte" (...). Est-ce que vous pensez que cette opinion pourra se justifier ?

Jacques CHIRAC :

"Je n'ai jamais dit qu'il était impératif de renégocier le traité de Rome ; j'ai dit simplement qu'il y avait aujourd'hui un problème et que s'il n'y a pas un redressement de la situation on n'évitera pas de remettre en cause le système tel qu'il existe.

En effet, je crois que c'est la critique essentielle que l'on peut faire aujourd'hui au Traité de Romé, ce traité n'a jamais clairement choisi entre une Europe qui se ferait contre les états en les vidant de leur autorité et une Europe qui se ferait par les états en prenant appui sur leur autorité. Et c'est ainsi que nous avons dans les institutions des organismes d'une nature différente et qui n'agissent pas de façon cohérente, par conséquent. Nous avons des organismes, je dirai de type confédéral comme le Conseil Européen initié par Georges POMPIDOU et opportunément mis en oeuvre par la suite, comme le Conseil des Ministres ; et puis nous avons des institutions ou des organismes de nature fédérale voire supra-nationale comme la commission, comme la Cour de Justice qui veut de plus en plus s'arroger le droit d'être une sorte de Cour Suprême, étrange vocation, et maintenant comme l'Assemblée Parlementaire Européenne dont on voit bien par les débats qui s'y déroulent et par ce qui s'y passent, notamment en matière de droit budgétaire à quel point les mises en garde auxquelles pour ma part je m'étais associé au moment de la campagne pour cette élection, étaient en réalité justifiées.

Si vous ajoutez à cela que augmenté par les effets de la crise internationale, économique actuelle, les égoïsmes de chacun des pays européens, se sont considérablement affirmés, que la conception même de l'Europe est remise en cause,

.../

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

D178E06

que de l'idée d'une Europe solidaire, dont on était parti, on dérive petit à petit vers une Europe où le principe financier, commercial serait celui du juste retour, ce qui est l'idée des Britanniques, il est parfaitement incompatible avec la construction européenne, alors on voit qu'aujourd'hui, non seulement, l'Europe piétinne, mais qu'en réalité elle régresse. Alors à partir de là, on peut avoir deux attitudes. La première consistant à le constater et par incapacité, par impuissance, par manque de souffle, par manque d'idée ou de conviction, laisser faire. C'est ce qui se passe actuellement. Sauf le cas échéant à laisser le premier ministre britannique, dont chacun connaît la volonté et la ténacité, à piller à l'occasion les caisses de l'Europe. Ou bien, on peut avoir une autre attitude qui consisterait à concevoir un nouvel essort, une relance de l'idée européenne à partir d'une pensée plus cohérente, c'est à dire à avoir pour objectif dans le cadre d'une Europe fondée sur les états et sur leur autorité à développer systématiquement les solidarités entre ces états. Et cela supposerait naturellement une réflexion tendant à une renégociation du Traité de Rome.

Alors, vous me dites, cela mettrait en cause la politique agricole commune. Je suis de ceux qui sont profondément attachés à la politique agricole commune et qui considèrent qu'elle est une nécessité à la fois pour la France et pour l'Europe. Mais je suis obligé de constater que cette politique agricole commune est aujourd'hui en train de voler par petits bouts en éclats.

La politique agricole commune, qu'est-ce que c'est ? C'est une construction fondée sur trois principes : l'unité de prix, la solidarité financière et la préférence communautaire. Ces principes ne sont plus respectés. L'unité de prix est battu en brèche par le maintien (...)

Bon, les pays tiers entrent sans prélèvement ni droit de douane en Europe : c'est vrai pour le beurre néo-zélandais, c'est vrai pour la viande à des niveaux très importants, 450.000 tonnes l'année dernière. C'est vrai, naturellement, pour un certain nombre de produits qui ne sont pas réglementés et notamment les matières grasses d'origine végétale ou le manioc, et enfin, c'est vrai maintenant depuis l'accord du trente mai dernier, accord sur lequel j'ai dit à quel point j'étais réservé pour le principe de la solidarité financière qui n'existe plus, puisque l'on admet aujourd'hui que la Grande-Bretagne bénéficie des avantages de la communauté sans en supporter les inconvénients, sur le plan financier qui conduit les contribuables européens à payer pour subventionner les consommateurs britanniques

.../

D178E07

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

Alors, je m'aperçois que cette construction est appuyée sur des piliers qui chaque jours se lézardent davantage, ce qui me conduit à penser qu'elle risque fort d'être remise rapidement en cause. J'ajoute, qu'aujourd'hui, elle se développe dans un sens qui est beaucoup moins conforme aux intérêts des agriculteurs français qu'elle ne l'était dans le passé. Alors, je ne crois pas que l'argument soit valable. Ou bien on en revient, ce qui exige une vraie volonté politique et suffisamment de fermeté. Nous l'avons eue dans le passé. Le général de GAULLE a fait beaucoup mieux lorsqu'il a imposé la politique agricole commune à des partenaires qui n'en voulaient pas. Ou bien on en revient donc par l'exercice d'une véritable volonté politique et d'une réelle fermeté à imposer le respect pur et simple des principes de la politique agricole commune et à ce moment là, je ne pourrais que m'en réjouir, et personnellement c'est ce que je souhaite, ou bien on ne peut même pas obtenir cela et alors, il est évident qu'il faut réfléchir à nouveau sur ce que doit être le devenir de l'Europe.".

- Avez-vous lu l'article de la Pravda au sujet de la campagne électorale française. Quelles sont vos réactions ?(...)

Jacques CHIRAC :

Ecoutez, cela me laisse parfaitement indifférent. J'ai toujours observé que lorsqu'on... lorsqu'un chef d'Etat de gouvernement reçoit des louanges de la part de pays étrangers, qui par définition ne sont pas désintéressés, c'est préoccupant. Alors, je peux vous dire que pour ma part, en tant qu'homme politique, je ne cherche pas du tout à recevoir des louanges d'où qu'elles viennent en provenance de l'étranger.

Je vous raconterai une petite anecdote, à un niveau beaucoup plus modeste, puisque nous venons de parler de la politique agricole commune. Lorsque j'étais ministre de l'Agriculture, je me suis efforcé, avec un certain succès, de défendre les intérêts des agriculteurs. Et ce n'est pas le poste où j'ai laissé le plus mauvais souvenir pour ce qui concerne le bilan de mon action. Eh bien, j'avais une presse épouvantable dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de la France. Ca ne m'a jamais le moins du monde affecté. Je dirai plutôt que je trouvais que c'était naturel ; c'était simplement la reconnaissance du fait que je défendais les intérêts de la France, en l'occurrence de ses agriculteurs comme ils devaient l'être".

.../

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

D178E08

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

- Vous avez été l'un des ministres de M. Giscard d'ESTAING. J'aimerais savoir quelle était votre marge de détermination dans la conduite de la politique étrangère. (...) Avez-vous constaté au cours de ces cinq dernières années un infléchissement dans cette politique étrangère et dans quel secteur ?

Jacques CHIRAC :

Lorsque j'étais premier Ministre, ma marge de détermination, comme vous le dites, était extraordinairement faible. Mais je dois dire. Mais je dois dire que cela n'a rien de choquant, c'est assez naturel. La politique étrangère, comme la politique de défense, plus que toute autre relève de l'appréciation du chef de l'Etat, car il s'agit des intérêts essentiels de la France. Il est donc conforme à l'esprit de nos institutions que le chef de l'Etat apprécie et décide souverainement dans ce domaine. Les choses, je le suppose, n'ont pas beaucoup changé et elles ne me paraissent pas requérir un changement. Quant aux évolutions dans ce domaine, sauf à faire une révolution, elles sont toujours modestes. Ce qui est préoccupant, c'est quand elles sont constantes et si je devais dire dans quel sens à évoluer notre politique étrangère, je dirais que c'est plutôt dans le sens d'une hésitation renforcée que dans celui d'une fermêté nécessaire".

- Hier soir, M. BARRE a dit à la télévision, que le président de la République lui avait demandé son avis sur Varsovie. Qu'il l'avait consulté, qu'il lui avait demandé ce qu'il en pensait. Le premier ministre a répondu : "Il fallait y aller". Alors, changeons un peu les rôles et prolongeons votre présence à Matignon, ce type de question vous aurez été posé, vous auriez répondu quoi ? On n'y va pas.

Jacques CHIRAC :

La question est un peu facile et plus exactement, il est un peu facile pour moi de vous dire que j'aurais répondu ce que je pense aujourd'hui. Ce que je peux vous dire, c'est que il s'agit de deux choses. D'une part concernant ce qui existe, et d'autre part concernant ce que je crois pouvoir être un grand dessein pour la France, dans l'esprit de ce qu'était la politique du temps du Général de GAULLE et de Georges POMPIDOU. D'abord ce qui existe, hélas, est marqué par la diminution, le pourcentage de notre revenu national que nous affectons à l'aide de coopération décroît de manière dramatique et qui n'est pas du tout conforme à un minimum à la fois de générosité et de sens de nos intérêts bien compris. Y compris nos intérêts économiques et financiers. Deuxièmement, l'évolution depuis quelques années se fait dans le sens de la diminution de notre aide bilatérale au bénéfice de l'augmentation de notre aide multilatérale.

.../

D178E09

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

C'est une évolution que je conteste formellement. Je suis donc dans ce domaine pour ce qui existe partisan de bloquer toute augmentation de notre aide multilatérale dans l'avenir au niveau atteint aujourd'hui et de développer de façon substantielle notre aide bilatérale. C'est un choix politique, mais qui à mes yeux est capital. Deuxièmement, il y a, à mon sens, un grand destin possible. Il faut savoir que la Coopération s'effectue toujours contrairement à ce que l'on imagine dans l'intérêt des deux partis. Lorsque les Etats Unis ont fait le plan Marshall et si l'on prend le bilan, et je ne parle pas des conséquences politiques ou des exigences morales. Si l'on fait simplement le bilan économique et financier sur la période, on s'aperçoit qu'il a été positif pour les Etats Unis. Autrement dit qu'à leur bénéfice en termes de commerce, a compensé et au-delà l'investissement qu'ils ont réalisé en permettant à l'Europe de se reconstruire et de se redresser. S'il on prend plus près de nous et nous sommes plus directement concernés par exemple, la politique d'aide et de coopération menée sur 20 ans avec les pays d'Afrique Francophone et je prendrai un exemple précis, par exemple la Côte d'Ivoire, que je prends en raison de la conduire exemplaire de ses affaires, nous nous apercevons que nous avons retiré de cette politique d'aide et de coopération des avantages matériellement et financièrement au moins aussi important et probablement plus important que l'investissement que nous avons réalisé en pratiquant l'aide et la coopération dans tous ses domaines y compris naturellement la coopération technique et culturelle. Ceci simplement pour dire, que la coopération n'est pas du tout de l'assistance. Que c'est une politique qui va dans le sens de l'intérêt mutuel. Aujourd'hui nous nous apercevons que les pays en voie de développement connaissent une évolution extraordinairement préoccupante dans la mesure où le fossé qui les sépare en termes de niveau de vie des pays industrialisés, des pays riches, est en train de s'élargir. Cette situation n'est pas raisonnable ni acceptable. Elle ne l'est pas sur le plan moral, ce n'est pas la peine de le développer, c'est évident. Elle ne l'est pas non plus sur le plan politique, parce que elle est grosse de dangers pour la paix et pour la stabilité du monde. Il faut donc remédier à cette situation. Et je crois que la France par sa vocation universelle, est mieux à même que quelque autre pays que ce soit de faire à cet égard des propositions et d'être l'élément moteur d'une action de grande envergure, que pour ma part j'ai appelé une alliance pour le développement dont j'ai été heureux de voir que des personnalités énormes du monde financier en développait l'idée récemment encore dans un remarquable article paru dans un quotidien du soir, et qui se fonde simplement sur cette idée que pour ma part je défends depuis de nombreuses années : nous sommes aujourd'hui dans une situation privilégiée dans la mesure où il y a des besoins considérable dans les pays en voie de développement, c'est à dire une demande potentielle très importante, mais hélas insolvable où il y a des moyens de production inutilisés considérables dans les pays industrialisés, qui se traduisent en termes de chômage ou de non-utilisation des capacités de production techniques et

.../

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

D178E10

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

industrielles, et enfin des sommes considérables et inutilisées et inutilisables parce que implaçables avec les garanties nécessaires chez les pays producteurs de pétrole. Pour vous donner une idée, les chiffres sont à peu près cohérents : pour ce qui concerne le financement en 1980, les pays producteurs de pétrole ont encaissé de l'ordre de 320 à 330 milliards de francs, dépensé de l'ordre de 200 milliards de francs, il reste 100 à 120 milliards de dollars, c'est un lapsus, je voulais dire de dollars naturellement, c'est un lapsus, qui sont implaçables et qui pèsent sur le système monétaire international alimentant par ailleurs l'inflation, notamment par le biais du désordre dans les taux d'intérêt des différentes nations industrielles.

Par ailleurs, les moyens inutilisés des pays industriels représentent une production d'une valeur de 100 milliards de dollars par an si j'en crois les experts de l'OCDE, quant aux besoins des pays en voie de développement, la récente, il y a un an, est il faut bien le dire misérable, la Conférence de l'ONU à New Dehli, faisait apparaître que sur le plan industriel, je dis bien "industriel" seulement, les besoins des pays en voie de développement étaient de l'ordre de 200 milliards de dollars sur la période des dix ans à venir, il faut y ajouter naturellement les besoins en matière sociale, ce qui simplement me conduit à constater que les chiffres en gros sont cohérents. Lorsqu'il y a un banquier, un producteur et un consommateur, il y a toujours une solution à un problème économique, et il y a là les bases d'une véritable coopération, d'une véritable relance d'une grande idée qui soit, que j'ai appelée "Alliance", une "alliance pour le développement" ; idée qui d'ailleurs, en son temps, avait été également lancée par le Président KENNEDY sans hélas avoir de suite. Faudrait-il encore que quelqu'un le fasse avec suffisamment de foi, de dynamisme et de volonté pour mobiliser l'ensemble de l'opinion publique internationale dans une action de cette nature. Cela n'a pas été fait.

Je pense que la France pourrait le faire, et qu'elle devrait d'ailleurs prouver le mouvement en marchant en engageant elle-même ce processus de façon trilatérale. C'est à dire avec ses propres pays en voie de développement qui lui sont liés par des liens privilégiés, et ses propres fournisseurs en pétrole. Ce à quoi nous aurions sans aucun doute beaucoup plus d'intérêt que de consentir des crédits à certains pays en voie de développement directement en sachant parfaitement d'ailleurs que nous avons des chances non négligeables de ne jamais les récupérer. Donc voilà si vous voulez, ce que je pense que pourrait être une politique de la France dans ce domaine et qui aurait pour intérêt à la fois, de satisfaire les besoins des pays en voie de développement, de créer un nouveau moteur à la croissance des pays indus-

.../

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

D178E11

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

triels dans le monde qui en ont bien besoin et veulent régler leur problème principal qui est celui du chômage, et qui permettant aux pays producteurs de pétrole de placer de façon sûre leurs capitaux éviteraient, ou apporteraient une contribution déterminante à la lutte contre l'inflation dans les pays industrialisés."

Question inaudibleJacques CHIRAC :

"Je ne suis pas sûr que dans la situation actuelle la France puisse jouer un rôle considérable. Dans la mesure où sa diplomatie depuis quelques années a été très modeste à l'égard des pays d'Amérique du Sud ou d'Amérique Latine. Naturellement, elle peut jouer un rôle de modération à l'égard des Etats-Unis, l'importance des intérêts en jeu pour les Etats-Unis me paraît devoir limiter ce rôle à sa plus stricte expression. Ce qui ne veut pas dire naturellement que nous ne devions pas le tenter ou l'amplifier.

J'ajoute que d'après les informations parues dans la presse et s'agissant du problème actuel du Salvador, j'ai observé qu'à l'occasion des entretiens qu'il a eu avec le Secrétaire d'Etat et le Président des Etats Unis, notre Ministre des Affaires Etrangères avait plutôt semblé-t-il, si ce que j'ai lu est exact, approuvé la politique américaine dans ce pays."

Question inaudibleJacques CHIRAC :

"Je crois que la question est un peu ambiguë. La dénucléarisation à partir du moment où elle ne touche pas la France, je n'y vois que des avantages. En revanche, comme vous le savez, je suis hostile, tout à fait hostile à tout engagement de la France dans un processus quelconque de désarmement nucléaire. Notre force nucléaire est pour nous essentielle, et c'est la seule garantie que nous ayons de notre Sécurité et de notre Liberté. Il faut donc l'augmenter, la moderniser en permanence. Et non pas aller discuter avec je ne sais qui, de sa nature ou mettre quelque contrainte que ce soit à notre liberté, dans ce domaine.

.../

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

D178E12

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique (suite)

"C'est d'ailleurs, je crois, un sentiment qui aujourd'hui est assez généralement partagé après avoir été très contesté dans notre pays à l'origine.

Pour ce qui concerne en dehors de cela le désarmement, j'y suis tout à fait favorable. Naturellement et je répète, je suis très réservé chaque fois qu'il s'agit pour la France de participer à une initiative quelconque dans ce domaine."

Question : Vous venez de répondre partiellement à la question que j'avais l'intention de poser, mais j'aimerai une précision. Vous avez parlé tout à l'heure de respect des droits de l'homme, et à ce sujet, je voudrai vous demander si vous pensez qu'il faut agir comme le fait Monsieur REAGAN à l'égard du SALVADOR, de l'ARGENTINE ou du CHILI, pays où la sauvegarde des Droits de l'Homme n'est pas la préoccupation principale des gouvernements.

8

Jacques CHIRAC : "Je crois que quelque soit les intérêts matériels et immédiats que l'on puisse avoir, c'est toujours une erreur de fonder une politique sur le non-respect des droits de l'homme. Toujours une erreur. Je ne sais quelle sera finalement la politique de Monsieur REAGAN, et je n'ai pas à la juger avant qu'elle ne soit connue naturellement, ou lui faire de procès d'intention, mais ce que je veux dire c'est que pour tout pays, la grandeur de sa politique est notamment conditionnée par son respect des droits de l'Homme. Et pour la France, c'est plus essentiel encore que pour tout autre Pays, car c'est dans sa vocation historique et naturelle. Et pour ma part, je regrette et je l'ai dit souvent, que dans ce domaine, la voix de la France n'ait pas été entendue avec plus d'autorité, ne répondant pas hélas, ainsi à ce qu'attendent de nous beaucoup de pays opprimés par des dictatures de droite ou de gauche. Je le regrette profondément. C'est d'ailleurs, un peu dans cet esprit, comprenant par ailleurs, quels sont les contraintes qui s'imposent à un gouvernement pour des raisons tendant à la diplomatie que j'avais proposé la création d'une association nationale de très niveau pour la protection internationale des Droits de l'Homme et qui serait en quelque sorte l'expression de la confiance française, la voix de la France dans ce domaine, avec naturellement une liberté beaucoup plus grande que celle que peut avoir un gouvernement ce que je comprends parfaitement même si je n'apprécie pas le fait qu'il soit si silencieux dans ce domaine actuellement.

Question : Le Général ROGERS, Commandant Suprême, Allié Atlantique en Europe, a récemment déclaré qu'en cas de conflit, il était persuadé que la France réintégrerait automatiquement l'OTAN. Dans cette hypothèse fâcheuse, vous êtes Président de la République, qu'est ce que vous faites ?

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique

D178E13

Jacques CHIRAC : "Je ne réintègre pas l'OTAN.Question : Même en cas de conflit ?

Jacques CHIRAC : "Même en cas de conflit. Il n'y a absolument aucune espèce de raison pour la France de réintégrer d'abord une organisation qui manifestement est aujourd'hui dépassée, qui technique n'est pas de nature à assurer véritablement la défense de l'EUROPE et encore moins de raison de nous lier a priori à une organisation de cette nature. Nous avons nos propres moyens de défense, dont nous devons conserver impérativement la maîtrise et qui doit être mis en oeuvre à partir d'une appréciation qui est la notre, de nos propres intérêts.

Question : Olivier Maserol - RTL : Si vous étiez élu Monsieur CHIRAC, quel serait le degré de votre concertation avec l'Allemagne Fédérale. On voit qu'en ce moment, entre la France et l'Allemagne Fédérale, il y a très fréquemment des déclarations de politique étrangère qui sont communes.

Jacques CHIRAC : "Je crois que la coopération Franco-allemande est tout à fait essentielle. Et sur ce point, le gouvernement a raison, de maintenir cette coopération, cette amitié dans la voix qu'avait empruntée le Général de GAULLE et suivi Georges POMPIDOU. Sur ce point, il y a une constante de notre politique étrangère depuis les accords entre le Général de GAULLE et Monsieur ADENAUER et je suis tout à fait partisan du maintien et de l'approfondissement constant des relations franco-allemandes."

Question : Interrogé sur la lutte qui était menée par l'Etat Français contre la guerre d'Algérie, Albert CAMUS avait répondu : "Si je devait choisir entre la Justice et ma mère, je choisirai ma mère". Je voudrais vous poser la question à propos des droits de l'homme. Ceci fait suite à la question précédente. Si vous deviez choisir entre les droits de l'homme et l'installation inévitable d'un régime marxiste dans un pays que feriez -vous ?

Jacques CHIRAC : Ca dépend quel pays.Question : Ce qui se passe actuellement en Amérique.

Jacques CHIRAC : S'agissant de l'Amérique du Sud, ma réponse n'est pas une réponse dilatoire. Je vous l'expliquerai. S'agissant de l'Amérique du Sud, je pense qu'il y a des moyens qui permettent d'éviter l'installation d'un régime marxiste

Jacques CHIRAC et la presse diplomatique

**D178E14**

sans pour autant fouler au pied les droits de l'homme. Tout est une question de nuances et de politique. Je pense si je prends l'exemple, par exemple du SALVADOR où les Etats Unis ne sont pas intervenus à ma connaissance militairement, contrairement à ce qui avait été insinué il y a quelque temps, je pense qu'une politique tendant à conforter les modérés et à permettre l'élaboration d'une solution politique à l'intérieur, est encore une politique possible. Donc je crois qu'il ne faut jamais croire qu'il y a simplement le bien ou le mal, il y a toujours dans cette affaire un peu de modération, de sang froid à avoir et dans ce domaine des compromis à trouver."

Question : Michel TATU. Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Giscard d'ESTAING a dit qu'il ne fournirait pas d'aide militaire à la résistance Afgane. Si vous êtes Président de la République, est-ce que vous direz la même chose.

Jacques CHIRAC : "Ecoutez, il y a une certaine évolution dans l'appréciation française dans ce domaine comme dans presque tous les autres. Il y a quelque temps, le Président de la République, je crois, évoquait les rebelles afghans, si je ne m'abuse, aujourd'hui on parle des résistants afghans. C'est plus qu'une nuance. Eh bien, je vais vous dire. Je considère que les Afghans qui s'opposent à l'agression soviétique sont d'authentiques résistants. Et on doit, à ce titre, la considération qui s'attache à toute action de résistance contre une régression armée d'un pays étranger. Faut-il leur fournir des armes ? Je ne crois pas que ce soit le problème de la France. Ne serait-ce d'ailleurs pour des raisons qui tiennent à des problèmes d'acheminement. En revanche, il y a d'ores et déjà une aide qui devrait leur être apportée, et qui elle est indispensable, ce sont les moyens nécessaires de radio. D'ailleurs, c'est ce qu'ils demandent. Ce qui leur permettrait à la fois de coordonner leur action et de s'exprimer. C'est ce qui leur fait le plus défaut. Je serais tout à fait partisan de fournir à la résistance afghane par des moyens déterminés sur le plan de l'acheminement les moyens matériels de radio, de radio diffusion qui leur sont nécessaires."

Question : Puisque vous avez parlé d'armes, en ce qui concerne l'IRAN et l'IRAK ? Est-ce que vous continuerez à livrer des armes à l'IRAK et ne pas en livrer à l'IRAN ?

Jacques CHIRAC : "Ecoutez, il y a des contrats qui ont été signés avec l'un et l'autre de ces pays. J'ai observé que on n'avait pas remis en cause ces contrats et qu'en avait respecté notre signature dans les deux cas et je crois qu'on a eu raison."

Jacques Chirac et la presse diplomatique

D178F01

Je m'étonne qu'une question ne m'ait pas été posée parce qu'elle est, à mes yeux, essentielle, ce n'est pas une boutade. C'est ce qui touche à mon avis l'initiative la plus importante qui aujourd'hui devrait être prise en dehors de celle que j'ai évoquée concernant l'Europe, concernant l'Afrique en particulier, les pays en voie de développement en général.

C'est que nous ne pouvons pas, à l'évidence, ne rien faire face au désordre monétaire qui se développe dans le monde. Et c'est beaucoup plus important que toutes les questions que nous avons évoquées, car cela conditionne naturellement à la fois le développement du chômage et l'inflation.

Nous sommes actuellement dans cette situation aberrante où chaque état industriel (...) Tout cela pour attirer les capitaux et soutenir par là même leur monnaie. La conséquence, c'est une situation marquée par des taux d'intérêt très excessifs qui paralysent l'économie et développent l'inflation. En effet, qu'il s'agisse d'un particulier obligé pour acheter à crédit une voiture ou un appartement, à payer des taux considérables, ce qui le dissuade et donc limite le développement économique ; ou qu'il s'agisse d'une entreprise conduite pour faire un investissement à emprunte, à 15 ou 16 %, ce qui suppose soit qu'elle le fasse et que, répercutant ces charges dans les prix, elle alimente l'inflation ; soit qu'elle ne le fasse pas et qu'elle alimente le chômage.

Il y a donc là une situation vraiment aberrante et qui mérite une réaction très vive. Comment cette réaction peut-elle être conduite ? Elle suppose, et c'est ce qui est le plus urgent, une initiative en tous les cas de la France, et que toute notre diplomatie soit mobilisée à cet égard. Et j'ai des raisons de penser qu'il y a là matière à des résultats positifs. Cela suppose d'abord une Conférence internationale, non pas sur des problèmes vagues et généraux, mais sur la façon de maîtriser l'évolution des taux d'intérêt, de façon concertée, afin d'éviter, par la fixation d'une fourchette à l'intérieur de laquelle ces taux devraient évoluer - une fourchette raisonnable - cette espèce de guerre extraordinaire dans une anarchie totale des taux d'intérêt pour attirer des capitaux. Cela suppose ensuite que l'on réexamine l'émission internationale de monnaie, et devant l'échec manifeste du système des changes flottants, que l'on en revienne à un système où l'or joue véritablement un rôle puisque c'est la seule chose qui ne puisse pas être manipulée, un rôle comme élément de définition d'une monnaie de réserve, et un rôle comme élément de gage d'une monnaie de règlement. Et nous n'éviterons pas d'y revenir si nous voulons rétablir un peu d'ordre dans le système monétaire international. Et enfin que, cessant de ne s'attaquer qu'aux effets, on essaye de remonter un peu aux causes, les causes étant le déficit structurel des paiements largement alimenté par le problème pétrolier, on ait la conception d'affaiblir ces crédits, non plus à des placements de la nature de ceux que l'on fait aujourd'hui, mais à des investissements productifs.

.../

MJE/ 19/3/81

18/

M. CHIRAC PARIS 19/3/1981

Jacques Chirac et la presse diplomatique D178F02

Et c'est par ce biais que je rejoins ma proposition générale d'alliance pour le développement. Je suis persuadé qu'il s'agit là de l'impératif prioritaire de l'action diplomatique que devrait mener la France, et de l'initiative la plus importante qu'elle devrait prendre, car nous ne résisterons pas longtemps à cette anarchie et à cette guerre des taux d'intérêt qui ont substitué à leur vocation naturelle une vocation qui ne l'est pas et qui alimente ainsi à la fois l'inflation et le chômage dans nos pays.